

« La nature a beaucoup fait pour M. le comte Albert de Mun, « écrit quelque part l'abbé G. Bertrin (2). Il respire à la fois la distinction et la force. Avec sa taille élancée, ses épaules robustes, sa moustache dense et courte, et les pures lignes de son noble visage « que des yeux profonds éclairent d'une flamme vive, il offre un rare « mélange de beauté fière et de mâle vigueur.

« C'est bien ainsi que l'imagination se représente, dans un portrait « idéal, un gentilhomme soldat. Son discours est commencé avant « qu'il ait ouvert la bouche : la sympathie qu'il provoque, dès qu'il « parait, travaille pour lui et fait à sa parole un chemin facile vers les « cœurs. La voix est grave, musicale, d'un timbre clair et sonore ; le « geste modéré avec de l'ampleur ; le port aristocratique, d'une grâce « un peu hautaine, mais sans morgue et sans apprêt. »

Ces dons du ciel, M. de Mun les a cultivés par un travail opiniâtre, et c'est ainsi, en développant ses belles qualités naturelles, qu'il s'en sert depuis vingt-cinq ans passés, à la Chambre française, pour l'honneur et la gloire de Dieu et de son Eglise !

Pour nous, il nous paraît impossible à qui a eu la bonne fortune d'entendre une fois M. de Mun, de ne l'oublier jamais. Rien qu'à le lire, on sent qu'il a du souffle et de l'action, mais quand on l'a entendu, c'est bien autre chose... On croit ouïr encore l'admirable musique de sa parole, on revoit son geste ample et digne, sa figure si noblement expressive, son beau front, son œil intelligent, et tout cela donne au discours que vous lisez je ne sais quel entrain et quelle vie.

Et quand vous voyez, qu'après Bossuet, Montalembert et tant d'autres, ce puissant orateur s'est fait le champion de l'Eglise et le chevalier de Dieu, vous vous sentez fier d'être son frère dans la foi ! Car, vraiment, un si noble talent fait honneur au nom catholique !

Ne croyez-vous pas en effet qu'il était honorable aux députés de la droite d'entendre, l'autre jour, M. Deschanel, le président de la Chambre française, rappeler à l'ordre l'un des interrupteurs de M. de Mun, en lui disant simplement : « Respectez au moins le talent ».

C'est ce beau talent, avec lequel le grand orateur catholique a défendu la vérité, à propos du « projet de loi relatif au contrat d'association », que nous voudrions mettre en relief sous les yeux du lecteur. Mais comme nous sentons notre insuffisance en face d'une pareille tâche ! Qu'on veuille bien nous le pardonner, et ne voir dans nos articles que la bonne intention que nous avons d'être peut-être utile à ceux

(2) Grandes figures catholiques (l'abbé G. Bertin) vol. IV, p. 275.

qui
tant
I
tenu
loi c
tain
L
ause
qu'el
qu'oi
vent
la pl
l'on s
On
comm
des c
du p
même
La
gouve
de fra
velée
que s
famill
qu'on
les id
Or
famill
mer ai
Tell
Mun,
et une
nemen
tion.
Nou
avec te.
sémina